

## **Consultation : Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 2025-2028)**

Monsieur le Conseiller fédéral, Monsieur Guy Parmelin,

Nous vous remercions de nous offrir l'opportunité de participer à cette première consultation sur le message FRI 25-28.

*(par souci de simplification, le texte ci-dessous utilise la forme masculine lorsque les formes féminines et masculines co-existent)*

La pharmacie suisse œuvre depuis 30 ans pour un système de santé durable, dans lequel elle est un acteur important des soins de base, au-delà de la remise sécurisée de médicaments, acteur formé, compétent et accessible, en collaboration étroite avec les autres professionnels de la santé.

Elle attend de la Confédération de mettre un accent particulier en faveur de développement et de l'implémentation de l'interprofessionnalité entre les acteurs du terrain, de promouvoir des conditions-cadres qui permettent le maintien et le développement des personnes formées dans le métier choisi (cf. en particulier le pharmacien et l'assistant en pharmacie CFC), d'œuvrer pour une valorisation juste des métiers de la santé et une rémunération adéquates des prestations fournies sous sa propre responsabilité par chaque professionnel impliqué.

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse ne se prononce pas sur l'intégralité de ce message FRI, mais s'exprime avant tout sur la nécessité de soutenir une formation efficiente des pharmaciens pour assurer la relève, sur l'encouragement à l'interprofessionnalité (y compris sur le développement des outils de collaboration interprofessionnelle), sur l'encouragement à la recherche appliquée dans les soins primaires et sur le besoin d'équité sur les moyens alloués à la formation des pharmaciens par rapport aux moyens alloués à la formation des médecins et des soignants.

### **Encouragement du domaine FRI 2025-2028 : mettre un accent particulier et les moyens nécessaires au développement de l'interprofessionnalité et au développement d'outils numériques nécessaires à la collaboration interprofessionnelle**

Dans le contexte tendu dans le domaine de la santé, l'interprofessionnalité est essentielle car elle permet d'utiliser de manière durable les compétences respectives déjà existantes au sein des différents acteurs du terrain (professions actives dans la santé, professions médicales, professions des soins, patient.es. partenaires, etc.). Il s'agit dès lors

essentiellement d'apprendre à travailler ensemble et de décloisonner un système de santé qui fonctionne encore trop en silos, au détriment de l'efficacité et de la qualité des soins. Cette interprofessionnalité nécessite d'être développée à tous les niveaux (formations de base/postgrade/continue, travail au quotidien, y compris dans la transition des soins). D'une part, une prise de conscience politique qui fait fi des clivages corporatistes est une étape essentielle et d'autre part, des efforts importants et urgents sont nécessaires tant au niveau de la formation (formations communes à tous les acteurs du système de santé, ensemble en interprofessionnalité, mêmes contenus, même nombre de points ECTS, mêmes outils de communication et de collaboration interprofessionnelle, même langage, etc.) qu'au niveau du développement d'outils numériques pragmatiques pour rendre possible cette collaboration interprofessionnelle (échanges d'informations, documents communs, etc.). Finalement, les incitatifs négatifs doivent être remplacés par des incitatifs positifs à la collaboration interprofessionnelle, en tenant compte des compétences propres à chaque profession, à responsabilité égale et donc sans relation de subordination d'une profession par rapport à une autre.

### **Formation professionnelle : intégrer les notions de durabilité**

La durabilité s'applique également au système de santé : la pratique de l'interprofessionnalité (plus efficace, plus valorisante, etc.), le maintien des professionnels dans le métier choisi, l'agilité du système de formation pour anticiper les besoins et s'adapter à leurs évolutions, la reconnaissance des compétences et la valorisation des prestations réalisées en sont des composantes essentielles.

Les mesures concernant le rôle de la Confédération dans le domaine de la formation professionnelle ne prennent pas suffisamment en compte la question de la durabilité. Par ex. les responsabilités dévolues aux cantons, en particulier pour la mise en œuvre de la formation professionnelle (cf. par ex. le CFC d'assistant.e en pharmacie), conduisent à la multiplication des modèles, à la multiplication des ressources engagées (financières, en personnel, en traductions pour les cantons bilingues, etc.), à un frein à la mobilité (par ex. dans des cantons où les besoins en personnel qualifié font particulièrement défaut, etc.). Ainsi, la nécessité d'améliorer la durabilité de la mise en œuvre de la formation professionnelle (par ex. prise en charge du contenu des formations, des traductions, uniformisation des calendriers des formations, etc.) devrait être promue par la Confédération, voire de son ressort chaque fois que possible.

### **Encouragement de la recherche : mettre un accent particulier sur le financement de la recherche bottom-up de collaborations interprofessionnelles visant à mieux utiliser les ressources et compétences existantes dans le domaine de la santé**

La Confédération souhaite encourager davantage la recherche collaborative et interprofessionnelle/transdisciplinaire, par ex. dans le domaine de la recherche sur la santé de manière à répondre aux défis urgents pour la société. Les projets bottom-up, transdisciplinaires (interprofessionnels), par ex. sur les modèles de collaborations

interprofessionnelles dans le domaine de la santé (formations, implémentation de collaborations sur le terrain, etc.) devraient être davantage encouragés et soutenus afin de répondre aux défis majeurs auxquels le système de santé est confronté. Le développement d'outils numériques pragmatiques pour permettre et optimiser la collaboration interprofessionnelle est également une thématique de recherche transdisciplinaire (ingénierie informatique et santé, etc.) qui doit être particulièrement soutenue.

Le développement de la médecine de précision/individualisée et les rôles de différents acteurs de la santé en collaboration interprofessionnelle, de la prévention, au diagnostic et au traitement est une thématique qui va prendre de l'ampleur dans les années à venir et qui nécessite un soutien à la recherche interprofessionnelle en intégrant d'ores et déjà les différents acteurs du terrain, y compris les pharmaciens.

### **Pour conclure**

Tout en nous tenant à disposition pour participer activement à faire avancer les thématiques présentées dans ce courrier, nous vous remercions, Monsieur le Conseiller fédéral, de l'attention que vous porterez à cette prise de position concernant le message FRI 2025-2028. Nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Berne-Liebefeld, 22.09.2023



Martine Ruggli  
Présidente de pharmaSuisse